



**Fiche de présentation de projet Leader**  
Comité de programmation du 08/12/2011



<b>INTITULE DU PROJET</b>	<b>Engagement dans la charte « Objectif zéro pesticide » de la commune de Lailly en Val</b>	
<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>		
<b>Nom</b>	Lailly en Val	
<b>Type</b>	Commune	
<b>Personne en charge du projet</b>	Patrick PICHON, adjoint au maire	
<b>PRESENTATION DU PROJET</b>		
<b>Description</b>	<p>Loiret Nature Environnement a développé l'opération « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » afin d'accompagner les communes souhaitant s'engager dans la gestion différenciée des espaces publics. Le GAL Loire Beauce a souhaité soutenir des communes pilotes volontaires sur le territoire afin d'expérimenter cette démarche, dont Lailly en Val</p> <p>Depuis quelques années, les services techniques de la commune se sont engagés dans une démarche de réduction de produits des phytosanitaires. Satisfaite des efforts entrepris, la commune souhaite aller plus loin dans cette démarche en optimisant son plan de gestion différenciée des espaces publics et en la valorisant auprès des habitants.</p>	
<b>Localisation du projet</b>	Toute la commune de Lailly en Val	
<b>Opérations ou types de dépenses à financer</b>	Prestation d'accompagnement technique (formation agents municipaux, mise en place d'un plan de réduction des produits phytosanitaires) et de communication (mise à disposition d'outils, sensibilisation des différents publics)	
<b>Bénéficiaires « ultimes »</b>	Les habitants du territoire	
<b>Partenaires du projet (non financiers)</b>	Loiret Nature Environnement, La FREDON, le Pays Loire Beauce	
<b>Objectifs du projet (pour le maître d'ouvrage)</b>	<p>Optimiser la réduction d'utilisation des phytosanitaires déjà engagée</p> <p>Valoriser la démarche de gestion différenciée des espaces verts engagée par la commune depuis 4 années</p> <p>Renforcer la communication auprès des habitants</p>	
<b>CONTRIBUTION DU PROJET A LA STRATEGIE LEADER</b>		
<b>Fiche action Leader (dispositif européen activé)</b>	<b>FA 1</b> : L'environnement au cœur de l'action du territoire <b>(331</b> : Formation et information des acteurs ruraux)	
<b>Présentation des objectifs du projet (au regard de la stratégie Leader)</b>	Eduquer à l'environnement par une campagne ambitieuse de sensibilisation (collectivités, particuliers notamment sur la réduction des fertilisants et pesticides)	
<b>Contribution du projet aux spécificités Leader</b> <i>(Se reporter à la</i>	<b>Innovation</b>	Pas de communes engagées dans cette charte sur le Pays Loire Beauce à ce jour
	<b>Partenariat</b>	Avec les associations locales, les écoles... pour valoriser cette démarche

<i>(Se reporter à la fiche « critères de sélection des projets »)</i>	<b>Développement local</b>	Inscription de l'action dans une démarche construite de développement durable à l'échelle de la commune
	<b>Transversalité</b>	Sensibilisation transversale vers différents publics : agents techniques, élus, salariés commune, grand public, scolaires
	<b>Transfert d'expérience</b>	Commune pilote sur le territoire qui a pour objectif de partager les résultats de l'engagement dans la démarche auprès des autres communes du Pays Loire Beauce
	<b>Développement durable</b>	La gestion différenciée des espaces publics s'inscrit dans le développement durable : par le développement de pratiques plus respectueuses de l'environnement, un appui à la mise en place de solutions alternatives qui maîtrise les conséquences économiques pour la commune et un impact sociétal par la sensibilisation de tous.
	<b>Ruralité</b>	Commune rurale avec forte présence de chemins communaux, d'espaces de convivialité (étang) et de valorisation florale, que les élus souhaitent préserver.
<b>EFFETS ATTENDUS</b>		
<b>Indicateurs de réalisation</b> <i>(résultats envisagés)</i>	Réduire au maximum l'utilisation des phytosanitaires, voir à ne les utiliser que dans l'espace cimetière que nous ne savons pas traiter actuellement par une autre attitude. Mesures d'impact des actions décidées et corrections éventuelles.	
<b>Perspectives</b>	Elles sont de deux ordres : - domaine communal, suppression quasi totale des phytosanitaires dans le traitement de tous les espaces publics - dans la sphère privée, éducation des particuliers sur l'intérêt de la démarche en matière d'environnement et d'impact sanitaire	
<b>Communication envisagée</b>	Mise en place du schéma directeur proposé par Loiret Nature Environnement	
<b>FINANCEMENT ET REALISATION</b>		
<b>Coût du projet</b>	6 631,50 € HT (Absence de TVA)	
<b>Partenaires financiers</b>	Agence de l'eau Loire Bretagne (30% de l'appui technique = 1 209 €)	
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2012 et 2013	

### PLAN DE FINANCEMENT DE LA DEMANDE

Dépenses		Recettes	
Accompagnement technique + appui à la communication (2 ans)	6 631,50 €	Autofinancement	2 504,64 €
		Agence de l'Eau	1 209,00 €
		Leader (44%)	2 917,86 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 631,50 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>6 631,50 €</b>